



SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – École St-Isaac-Jogues
Mercredi, le 28 janvier 2026– 18h30

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école St-Isaac-Jogues tenue le mercredi, 28 janvier 2026 à 18h30 à l'école Saint-Isaac-Jogues.

PRÉSENTS :

Mariève Cadoret	France Boudreault
Danielle Duperron	Jean François Tellier
Isabelle Tincler	Claire Baujard
Omar Djani	Élisabeth Savard
Sandra Barthélus	Sokongthea Plong
Mathieu Vinuesa	

Formant quorum sous la présidence de Mariève Cadoret

ASSISTENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE :

Marie-Pier Morand– Direction

Alexandra Mercedes – Direction adjointe

PERSONNE INVITÉE À LA SÉANCE :

Mélanie Tremblay - Étudiante au D.E.S.S gestion en milieu scolaire

MEMBRES ABSENTS :

Laurent Rozencwaig	Kimberly Duarte
Valérie Godin	Joanie Picard

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM

La présidence, Mariève Cadoret, déclare la séance ouverte. Il est 18h33.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Sokonthear Plong que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité (01-CE-28/01/2026)

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance / vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la dernière séance
 - 3.1. Suivi au procès-verbal
4. Parole au public
5. Mot de la direction

Approbation

- 5.1 Sorties culturelles (approbation)
- 5.2 Résolution paiement du handball (approbation)
- 5.3 Colle à moi – Ristourne pour l'école (approbation)

Information

- 5.4 Suivi du budget annuel
 - 5.5 Hop Hop suivi
 6. Service de garde
 7. Comité de parents
 8. OPP
 9. Membres de la communauté
 10. Varia
 11. Levée de la séance
- Prochaine assemblée : 25 février 2026*

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par Élisabeth Savard que le procès-verbal de la séance du 26 novembre 2025 soit approuvé avec lecture séance tenante.

La direction a lu le dernier procès-verbal puisque les membres ne pouvaient pas y avoir accès.

Approuvée à l'unanimité (02-CE-28/01/2026)

3.1 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Aide aux leçons – Organisme CRECA

La direction informe que le service d'aide aux leçons sera offert par l'organisme CRECA. Les six niveaux seront pris en charge les mardis et jeudis. Ce service est financé par la mesure ministérielle pour le tutorat.

Courriel du Conseil d'établissement (CÉ)

Le courriel du CÉ a été modifié sur le site de l'école.

Communication avec la mairie d'arrondissement

La direction a laissé un message afin d'échanger avec la nouvelle équipe de la mairie d'arrondissement. Aucune information n'a encore été reçue concernant le parc. Ce contact est également important afin de pouvoir inviter la représentante municipale à un prochain conseil d'établissement pour lui faire part des préoccupations du milieu.

Changements au sein du personnel

Monsieur Hakim Belloul, concierge, a pris le poste de concierge d'école. Monsieur Fignole, qui occupait le poste en remplacement, a donc quitté.

La secrétaire demeure en arrêt jusqu'au 18 février.

L'enseignant en soutien linguistique sera absent pour une période de quatre jours, puisqu'il n'est présent qu'une fois par semaine pour le prochain mois.

Modifications en 6e année

Des changements ont été effectués au niveau des volets. Les élèves qui étaient en volet académique ont été transférés en anglais, et vice versa. Madame Sofia Karabatsos-Tsakalaki a quitté pour travailler à l'école Notre-Dame-de-Grâce et monsieur Florian Lepage s'est joint à l'équipe enseignante.

4. PAROLE AU PUBLIC

Il n'y a pas de public.

5. MOT DE LA DIRECTION

APPROBATION

5.1 SORTIES CULTURELLES (APPROBATION)

L'école demande d'approuver les sorties suivantes :

- *Des insectes étonnants, école montréalaise pour tous. Concerne tous les élèves de 1^{ère} année. Aura lieu le 12 février et le 19 février (Insectarium) et 2 et 3 juin (au centre Saanaq)*
- *Bouger, mes émotions masquées, école montréalaise pour tous. Concerne tous les élèves de 4^e année. Aura lieu le 13 mai 2026 (Spectacle à la maison théâtre)*
- *La parole créatrice de Kaku Mama. Concerne tous les élèves de 5^e année. Aura lieu le 8 avril 2026*

Mathieu Vinuesa propose son approbation.

Approuvée à l'unanimité (03-CE-28/01/2026)

5.2 RÉOLUTION DE PAIEMENT DU HANDBALL (APPROBATION)

Fonds 4 – Handball scolaire

La direction présente le Fonds 4, un fonds géré par le conseil d'établissement et dont l'utilisation doit être approuvée par celui-ci. Chaque année, un montant de 55 \$ par élève est demandé aux parents pour couvrir une partie des frais reliés au handball, incluant le tournoi et les chandails. Cette année, le nombre d'élèves inscrits est plus faible (34 élèves). Toutefois, le coût du service demeure un montant global, et non un tarif par élève. Avant de prendre une décision, le CÉ examine l'état du Fonds 4 et les dépenses prévues.

Après discussion, les membres du conseil d'établissement approuvent le paiement du montant de 2 857 \$ pour les activités de handball de l'année en cours.

Claire Baujard propose son approbation.

Approuvée à l'unanimité (04-CE-28/01/2026)

5.3 COLLE À MOI-RISTOURNE POUR L'ÉCOLE (APPROBATION)

La direction présente une proposition de partenariat avec la compagnie Colle à moi, qui offre des étiquettes personnalisées. Dans le cadre de ce partenariat, l'école pourrait obtenir un code de ristourne. Lorsque les parents utilisent ce code lors de leurs achats, l'école reçoit une ristourne de 20 % applicable pour l'année

scolaire 2026-2027. L'utilisation du code demeure entièrement optionnelle pour les parents. Il est également suggéré d'inclure cette information dans la trousse de bienvenue à la maternelle, afin de faire connaître l'initiative aux nouvelles familles qui souhaitent s'y joindre.

France Boudreault propose son approbation.

Approuvée à l'unanimité (05-CE-28/01/2026)

INFORMATION

5.4 SUIVI DU BUDGET ANNUEL

La direction présente le budget annuel aux membres du conseil d'établissement et en explique les principales composantes.

5.5 HOP HOP SUIVI

Madame France Boudreault, technicienne en service de garde, fait un suivi concernant l'utilisation de la plateforme Hop Hop. Elle mentionne que, sur un total de 473 élèves, environ 75 parents utilisent actuellement cet outil. Le service de garde rapporte recevoir certaines plaintes de parents indiquant que la plateforme ne fonctionne pas toujours comme prévu. Malgré ces commentaires, l'équipe constate que le système demeure très sécurisé.

6. SERVICE DE GARDE

La technicienne en service de garde mentionne que la collaboration avec la STM, qui vient chercher les élèves directement à la porte de l'école, facilite grandement l'organisation des sorties éducatives.

Le service de garde souligne que le personnel est stable et qu'il n'y a actuellement aucune absence à signaler.

Des bénévoles du Collège André-Grasset viendront offrir des activités parascolaires sur l'heure du dîner, telles que :

- volleyball
- jeux de société

- jeux extérieurs
- cartes Pokémon

7. COMITÉ DE PARENTS

La présidente et la vice-présidente ne peuvent pas assister aux rencontres. Elles mentionnent qu'elles concernent davantage les écoles secondaires. Elles envisagent des solutions pour faciliter la participation et tenir tout le monde informé.

8. OPP

La direction indique qu'il n'y a pas de nouvelles informations de la part de l'OPP pour le moment. La prochaine activité prévue sera le Bazar de printemps. Il est également mentionné que plusieurs parents se sont montrés très impliqués lors du Marché de Noël.

9. MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ

Madame Danielle Duperron informe le conseil que des dons ont été remis à des membres de la communauté. Elle souligne également qu'une fête a été organisée pendant le temps des Fêtes par le Collège André-Grasset pour les familles vivant en milieu défavorisé. Elle remercie les membres de l'école pour leur collaboration dans l'organisation de cette activité en partenariat avec le collège.

10. VARIA

Aucun point n'est ajouté au varia.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 20h25.

Prochaine assemblée : 25 février 2026

Présidence

Direction d'établissement